Je crois que les gouvernements préfèrent généralement fonder leur action sur une opinion publique où prédomine la concertation mais non la passivité. Toutefois, au Canada nous devons confronter le problème de la fragmentation latente. Nous devons nous appliquer à confronter notre perception de l'intérêt public avec les opinions des divers publics. Il arrivera que le gouvernement devance quelque peu l'opinion publique, comme il arrivera que cette dernière prenne les devants. Nous devons cependant tous chercher constamment à éviter que les divergences naturelles en régime démocratique ne deviennent le concert effrayant des clameurs d'une nation incapable d'agir.

Enfin, cette conférence qui marque le cinquantième anniversaire de l'Institut canadien des affaires internationales me donne l'occasion de rendre hommage à l'Institut pour son approche éclairée des questions de politique étrangère, pour la persévérance avec laquelle il a recherché une perspective nationale qui transcende les intérêts d'un groupe ou d'une région et pour sa contribution au façonnement aussi bien de la politique étrangère que de l'intérêt public.

pa Na d'

nc at ré

dı ac

Mi Ui sai d'é co

Plu rer qu Co Ge Na

arı

Dire